

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 5 MAI 2022 Exercices années 2020 + 2021

Présent(e)s : MM. BLANC Dominique, COSTE Olivier, JENNI Philippe, Mme ROMAIN Simone

Absent(e)s excusé(e)s : Mme PILLET Geneviève, MM. POULIN Didier, JACQUEMET Jean-Dominique.

Prises de notes du PV : M. Philippe Jenni

1. Adoption de l'ordre du jour

Olivier et Philippe ouvrent la séance. L'ordre du jour est adopté.

Pour rappel : en raison des mesures sanitaires liées au COVID-19, les assemblées générales de 2019, 2020 et 2021 n'ont pas pu être réalisées.

2. Approbation du PV de l'AG 2019 (tenue le 6 juin 2019)

Chaque membre ayant reçu ce PV avec la convocation, le PV n'est pas relu à cette assemblée. Il est accepté avec remerciements.

3. Rapport des co-présidents

Olivier Coste lit ce rapport sur les activités menées en 2020 et 2021. Le rapport est annexé au PV (voir pp.4-6)

4. Rapport du trésorier et des vérificateurs des comptes

Pour 2020

Les comptes se soldent avec un actif de Frs 5'525.30 au 31.12.2020

Les rentrées se montent à frs. 120.50, constituées de quatre cotisations : six membres ont payé le montant convenu de frs. 20.

Les frais se montent à frs. 218.20 de dépenses, dont frs. 193 pour la prime d'assurances Responsabilité civile.

Pour 2021

Les comptes se soldent avec un actif de Frs 3'830.68 au 31.12.2021.

Les rentrées se montent à frs. 1081.58. La commune de Neuvecelle (France, Haute-Savoie) a fait don de 1000 Euros.

Les frais se montent à frs. 2768.20 de dépenses, dont frs. 198.20 pour la prime d'assurances Responsabilité civile. Ont été virés frs 2'500 à Omer Folly pour des frais de transports de matériel pour des actions au Togo. Cette participation a été accordée de manière exceptionnelle pour deux raisons :

- contribuer à de multiples envois précédentes réalisés pour des enseignants au Togo, sans appui financier d'associations contributrices en Suisse.
- répondre de manière urgente aux frais d'évacuation et de transport de mobiliers de l'ECG qui ne pouvaient être pris par l'institution.

Note : il n'y a pas eu de rentrées de cotisations (CHF 20) des membres en 2021.

M. Didier Poulin et Mme Geneviève Pillet font part de leur rapport de vérificateurs des comptes, qui est annexé au PV.

5. Approbation des rapports et décharge au comité.

Le rapport des co-présidents est accepté : il est convenu que ce rapport sera envoyé par les co-présidents aux instances officielles, conformément à la convention qui lie GECRI au DIP.

Le rapport du trésorier est accepté moyennant les décisions suivantes.

Le rapport des vérificateurs des comptes est accepté, donnant décharge au comité, avec remerciements pour le travail effectué.

6. Election du comité et des vérificateurs des comptes.

Sont élus les membres (anciens) suivants au comité :

- coprésidents = Olivier Coste et Philippe Jenni
- secrétaire = Philippe Jenni
- trésorier = Dominique Blanc

Sont membres du comité .

- Jean-Dominique Jacquemet
- Simone Romain

Sont élus les membres suivants comme vérificateurs des comptes :

- Didier Poulin (ancien) et Geneviève Pillet (ancien)

7. Discussion sur les actions GECRI en 2022

7a. Participation aux frais de certains envois ?

Simone Romain soumet à GECRI une demande de participation aux frais pour un envoi de livres qui s'est élevé à frs 2'600, via un courrier remis en propre en séance. Cet envoi a été effectué en Haïti pour le Lycée Nord-Alexis à Jérémie, via l'association « Espwa pou timoun » dont elle est présidente (statuts en ligne).

GECRI accepte de contribuer à ces frais pour la somme de frs 500 de manière exceptionnelle en raison des motifs suivants :

- Simone Romain a participé au tri du matériel de GECRI à de nombreuses reprises
- Cet envoi a été composé de 240 cartons composé d'une majorité de livres issus du matériel

Le trésorier est chargé de verser cette somme sur le compte de l'association.

7b. Tri et rangement des matériels stockés dans notre dépôt (CO Sécheron) et au CO Coudriers (transitoire)

Au CO Coudriers, il reste 4-5 palettes de matériel à trier à ce jour. Le nombre des palettes évolue au gré du retrait du matériel dans les écoles. Ce travail est à poursuivre. Dates à agender.

Au local de Sécheron : travail de tri à poursuivre également. Dates à agender.

7c. Récolte de matériel : ajustements à envisager ?

Reprendre contact avec la BISCO + les bibliothèques scolaires municipales pour obtenir des livres de lecture, très précieux ! Il y a également des demandes pour du matériel pour les jardins d'enfants (mobilier, jeux, ...).

7d. Promotion des actions / Site informatique

Philippe s'y mettra pour que cela soit opérationnel. Soit avec une connaissance spécialiste en gestion de sites informatiques. Olivier a un contact avec Constant Awudi, Togolais spécialiste d'information / sites d'informatiques (076 583 2271 / www.sogesti.net) – qui est demande de matériels scolaires en échange pour le Togo.

7e. Démarches

GECRI va envoyer une demande de don auprès du Fonds d'entraide de l'enseignement primaire (Mme Nicole Schlaeppi, présidente).

8. Divers

Clés d'accès au dépôt de Sécheron.

GECRI a reçu trois clés de la nouvelle porte intérieur du dépôt.

La clé de la porte extérieure reste valable ; trois exemplaires à disposition également.

Olivier Coste nous lit la lettre déposée dans la « capsule temporelle » présentant l'action de GECRI, déposée dans une malle scellée dans le bureau des directeurs du CO de Sécheron, à transmettre aux successeurs jusqu'en 2071.

Olivier Coste, coprésident



Philippe Jenni, coprésident



Dominique Blanc, trésorier



RAPPORT D'ACTIVITES DES CO-PRESIDENTS POUR LES 2 EXERCICES 2020 + 2021

Les deux années passées ont été fortement marquées par les contraintes liées à cette crise sanitaire inédite et source de grands changements, de difficultés à fixer et à honorer des rendez-vous précis. D'où passablement de rencontres annulées et repoussées.

Au niveau pratique, les travaux de transformation, puis d'assainissement du sous-sol du CO de Sécheron où se trouve notre dépôt ont eu des conséquences sur nos activités.

Premièrement, la demande nous fut faite par le DTP de déplacer nos limites pour la construction de deux parois anti-feu. Puis, plus tard, la découverte de peinture toxique recouvrant les sols du local nous a contraints de tout devoir déménager pendant la durée des travaux effectués en été 2021. Ces deux manœuvres différentes nous ont fait perdre du temps par les changements d'information, d'orientation et de choix. En effet, ce n'est pas le même travail de resserrer des étagères pour libérer de la place en vue de travaux que d'organiser un déménagement complet d'un local de 80m2, avec des meubles, des livres disposés sur des étagères avec près de 150 m linéaires de rayonnages.

Cependant, malgré ces imprévus, nous avons pu faire des dons de matériel, en recevoir, le trier dans les locaux de la cellule transport du DIP, conseiller des personnes en recherche de manuels scolaires...

D'abord, il y eut le remplissage inopiné de 65 cartons **pour un projet de soutien aux bibliothèques de Tunisie**, organisé conjointement par la librairie Payot et la Coop. Une organisation efficace, avec la livraison des cartons vides standardisés quelques jours avant leur ramassage au niveau de la Suisse romande.

Puis nous avons pu trouver une destination pour **deux grandes armoires historiques (1896)** sauvées de la destruction lors de la rénovation de l'école de la rue de Zürich, qui ont été remises au service des écoles de la Ville de Genève, qui nous a remerciés.

Enfin, trois palettes **de manuels très anciens, de matériel pédagogique et didactique**, d'instruments de géométrie pour les élèves ou pour les enseignant-e-s, d'appareils audio-visuels utilisés dans des classes genevoises au XXème siècle, **collectés depuis des années pour la CRIEE** et apportées dans le bâtiment du SRED au quai du Rhône.

Pour faire davantage de place, nous avons démolie et évacué nous-mêmes des meubles de rangements utilisés jusqu'alors et remplacés avantageusement par les étagères métalliques venant du Jura, offertes par Jean-Dominique Jacquemet que nous remercions.

Déménagements pré- et post-travaux

De gros investissements en temps ont été nécessaires préalablement aux travaux. Des couacs dus à des consignes contradictoires, ce qui nécessita des appels et des courriers de mises au point chronophages, ainsi que des tensions inutiles.

Après plusieurs options de dépôt du matériel, la mise à disposition de deux containers (au lieu d'un seul proposé) nous a permis, avec l'aide d'un transpalette électrique, de déplacer les cartons de livres et les étagères démontées dans ces containers métalliques posés sur le parking supérieur, ce qui nécessitait l'ascension de la rampe d'accès avec des palettes lourdement chargées.

Collaboration avec le TPMI

Pour faciliter ce déménagement, nous avons pu bénéficier de l'aide efficace de jeunes confiés à GECRI par le service de la prestation personnelle du Tribunal des mineurs, équivalent au travail d'intérêt général pour les majeurs. Ils ont bien compris ce qu'on attendait d'eux et nous ont aidés sans rechigner, durant ces deux périodes de manutention, pour l'évacuation comme pour le retour du matériel dans le local à la fin des travaux.

Aide de Jean-Pierre Naudon

Deux fois deux jours, avec l'aide de l'alerte octogénaire Jean-Pierre Naudon, de son savoir-faire technique, de sa bonne humeur et de son camion avec une ridelle élévatrice. Qu'il soit remercié pour son aide précieuse et ses conseils dans plusieurs domaines.

Bilan

Finalement, après tous ces efforts et les travaux de rénovation et de transformation entrepris dans le sous-sol du cycle d'orientation, le dépôt que nous pouvons utiliser est en meilleur état : il est assaini, repeint, mieux éclairé et est séparé des autres espaces par des murs et une porte pouvant être fermée à clé.

Soutien de la « Cellule transport » du DIP

Nous remercions aussi l'ensemble des membres de la Cellule Transport du DIP – M. Jean-Claude Marthe, les secrétaires et les chauffeurs – pour leur disponibilité et leur servabilité : ils réceptionnent le matériel désuet dans leurs locaux, nous permettent de le trier sur place et nous l'apportent ensuite dans notre dépôt de Sécheron.

Cinquantième anniversaire du CO de Sécheron

A cause des restrictions sanitaires, la commémoration du cinquantenaire du CO de Sécheron n'a pu avoir lieu sous la forme d'une grande fête comme prévu. Une capsule temporelle réunissant des objets et des livres utilisés actuellement ou ayant servis pendant les débuts du CO a été créée. Dans une malle offerte par GECRI, et qui ne sera ouverte que pour le centenaire de l'établissement en 2071, tous ces témoins de notre époque ont été déposés. Lors d'une cérémonie interne le 24 juin 2021, un message de GECRI a été joint aux documents laissés pour les générations futures. Il explique le but poursuivi depuis 35 ans par notre association.

Pays dans lesquels des actions ont été menées

Au TOGO, les contacts établis par M. Omer Folly, que nous remercions, avec des enseignants de diverses écoles, permettent une redistribution équitable entre plusieurs établissements proches de Lomé, la capitale, ou dans des zones rurales plus éloignées. De nombreux témoignages photos ou vidéos montrent la joie et la fierté des enseignant-e-s qui reçoivent les livres et les dictionnaires.

Des sourires, des rires, mais parfois aussi des larmes d'émotion.

Un container dans lequel des anciens volontaires de l'école d'horticulture - ayant séjourné au Kpendjal dans le cadre de l'association Mongaado-Village-Togo et avaient apporté du matériel scolaire – attend toujours au port de Lomé pour d'obscures raisons administratives. Patience.

En HAÏTI, le soutien aux projets pédagogiques menés par l'ASAH, se poursuit malgré des difficultés énormes de distribution liées à l'insécurité politique qui règne dans ce pays. Mme Simone Romain est venue plusieurs fois préparer des cartons de livres. Plusieurs palettes de livres et d'instruments de géométrie ont été transportées chez le transitaire partenaire habituel.

En TUNISIE, nous avons fourni une aide aux bibliothèques du pays comme mentionné plus haut.

Problèmes en suspens

Bien souvent, lorsque GECRI est approché pour recevoir du matériel devant être détruit, cela occasionne une économie de destruction pour l'établissement ou l'institution concernée.

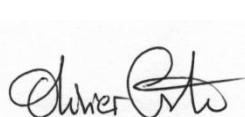
Par exemple, lorsqu'on nous propose six tapis de gym pour le saut en hauteur, ou des pupitres. Tout ceci est utile scolairement ailleurs, mais volumineux. Il est difficile de donner une réponse rapide, car il faut étudier la faisabilité et le financement du transport. Il faut aussi évaluer si le volume occupé pourrait être utilisé plus efficacement. L'idéal serait que les économies des établissements puissent nous transférer conjointement la somme attribuée à la destruction, au lieu de nous dire, comme ce fut le cas, que tous ces pupitres peuvent rester dans des abris pendant dix ans sans que cela ne gêne personne !

Or, logiquement, si une partie de la somme ainsi économisée pouvait être affectée aux frais d'acheminement, cela soulagerait les associations qui redistribuent et permettrait un meilleur transfert dans un esprit de partage solidaire, économique et écologique.

Des contacts doivent être entrepris à un niveau politique pour trouver une solution satisfaisante, pour modifier quelques règlements d'application qui lient certains fonctionnaires. Processus compliqué, mais pas impossible...

Malgré des obstacles, l'optimisme perdure. L'information pour rallier de nouveaux membres reste plus que jamais d'actualité.

Genève, le 5 mai 2022



Olivier COSTE



Philippe JENNI